

Monsieur le Maire Monsieur Jean-Luc FALIP Commune de Saint-Gervais-sur-Mare Mairie rue de castres 34610 SAINT GERVAIS SUR MARE



Une autre vie s'invente ici



N./Réf.17.1133 : PDV.AF.FP

Objet : Ouverture des prêts gratuits de vélos à assistance électrique aux habitants du Parc

Madame, Monsieur,

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc engage le territoire dans le déploiement d'actions écomobiles afin de limiter l'impact environnemental de nos déplacements. Dans le cadre du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, quatre vélos « de ville » et un VTT à assistance électrique ont été acquis.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous informer que dès le 9 octobre 2017, le Parc met à disposition de ses habitants, et gratuitement cette mobilité électrique. L'objectif est de permettre à l'emprunteur de tester l'utilisation d'un vélo ou VTT à assistance électrique durant une semaine non renouvelable, en substitution à certains déplacements effectués en voiture, afin qu'il puisse, à l'issue du prêt, avoir les éléments de décision justifiant ou non l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Pour débuter l'action, les vélos sont disponibles à la Maison du Parc à Saint-Pons-de-Thomières. Dans un second temps, nous souhaiterions proposer ces vélos aux communes et aux intercommunalités intéressées, durant une période déterminée, afin de faciliter l'accès à ce prêt dans tous les secteurs du Parc.

Pour plus d'information et pour réserver un vélo, du lundi au lundi, vous pouvez contacter la Maison du Parc au 04 67 97 38 22 ou par mail : mobilite-alimentation@parchaut-languedoc.fr (avec en objet : demande de réservation d'un VAE). Le prêt est gratuit mais il est demandé certaines pièces aux emprunteurs : une pièce d'identité, un justificatif de domicile, une assurance de responsabilité civile, un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public de 1000 euros (non encaissé) et la signature de la Convention de prêt.

Comptant sur votre intérêt, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées et les meilleures.

Le Président.

Daniel VIALELLE.

Vice-Président du Conseil Départemental du Tarn Maire de Saint-Amans Soult

Marie-Pierre Pons.

Conseillère Départementale du Canton de Saint-Pons de Thomières Elue Référente PCET





Parc naturel régional du Haut-Langue de 1 Place du Foirail - BP.9 - 34220 Saint-Pons-de-Thomières • Tél. : 04.67.97.38.22 Fax : 04.67.97.38.18 • accueil@parc-haut-languedoc.fr • www.parc-haut-languedoc.fr